



Les élèves de Sixième à la découverte de la République

publié le 09/10/2022

Dans le cadre du Parcours Citoyen, chaque année, Mme Blanchet (responsable du Parcours), organise les élections des délégué(e)s de classe de Sixième en reconstituant un Bureau de vote.



Grâce à la Mairie d'Aiffres, les élèves peuvent déposer leur vraies enveloppes de vote dans l'urne, après avoir choisi le bulletin de leur candidat dans les isoloirs. Les élèves assesseurs choisis, vérifient les carnets de correspondance avant de faire signer chaque électeur. Une fois le processus terminé, vient le moment du dépouillement et des résultats.



La proclamation des résultats donne alors les binômes élus qui représenteront la classe tout au long de l'année. Bravo aux candidats élus et surtout à tous les candidats car l'engagement est une belle valeur, même si on n'est pas élu.

Le droit de vote, qui permet l'expression de son opinion, est un élément fondamental de notre République. Par ce temps fort, le Collège souhaite sensibiliser les élèves aussi bien à cette liberté d'expression qu'offre le vote mais surtout à l'engagement pour la communauté en représentant ses camarades au sein du collège.

